



Randonnée à la Pointe de Barfleur

Départ / Arrivée : Le parking du port de Barfleur, près de l'Église Saint-Nicolas.

Durée : 3h30, **Distance :** 13 km en boucle, **Dénivelé** inférieur à 30 mètres.

1. Faire le tour de l'église et du cimetière et revenir sur la rue Saint-Nicolas.

Prendre la 2eme rue à droite, la rue du Puits. Passer le pigeonnier et continuer sur le Chemin de la Masse qui longe le littoral (GR® 223 sentier des douaniers, marquage rouge et blanc) On passe la Pointe de la Masse, puis le Moulin de Crabec. Juste après le moulin, franchir à droite le petit pont en béton et poursuivre sur ce chemin jusqu'au phare de Gatteville.

En revenant du phare, continuer à longer le littoral vers l'ouest sur la D10, la route du Phare. Au niveau de la Havre de Roubarry, quitter cette route et tourner à droite le Chemin de Gattermare afin de suivre le littoral (marquage du GR® 223 à l'entrée du chemin).

2. Au croisement de chemins situé juste avant l'Etang de Gattermare, quitter le littoral et le GR® 223 en empruntant le chemin à gauche.

Puis tourner à droite dans la rue de la Hougue qui traverse le hameau du même nom. Poursuivre tout droit jusqu'à la Croix de Rauvillé située à l'intersection entre la rue de la Hougue et la D116 (route du Val de Saire), tourner à droite sur cette route puis 30 mètres plus loin prendre le chemin rural qui part sur la gauche. Le suivre jusqu'au carrefour avec la rue de Rauvillé.

3. 100 mètres plus loin, au croisement avec un chemin rural, continuer tout droit sur 30 mètres puis prendre le chemin sur la gauche. Il rejoint la D10, rue de Denneville. La longer sur quelques mètres puis prendre à droite le chemin de Vastines. Le chemin rejoint la route du Val de Saire (Statue sur votre gauche). Tourner à droite sur cette route. Juste après un petit passage au-dessus d'un ruisseau, prenez à gauche le chemin qui mène vers le Moulin de Crabec.

4. Poursuivre à droite sur le Chemin de la Masse , le long de la côte jusqu'à Barfleur.

Vous êtes arrivé.